DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE DANS LES PROCESSUS ÉLECTORAUX ET LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES FÉDÉRAUX

AFFIDAVIT PUBLIC DU TÉMOIN 3 DE 3 (SERVICE DE LA DIRECTION ADJOINTE DES EXIGENCES DU SCRS)

Je soussigné, Témoin 3, de la ville d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, AFFIRME SOLENNELLEMENT QUE :

- 1. Le 23 février 2024, j'ai été rencontré en entrevue par les avocats de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux (les « avocats de la Commission ») en ma qualité d'analyste du renseignement au sein d'un service relevant de la direction adjointe des Exigences (la « DAE ») du Service canadien du renseignement de sécurité (le « SCRS »). J'ai été interrogé en présence de deux autres témoins de cette direction.
- 2. Avant la tenue des audiences publiques, les avocats de la Commission ont préparé un résumé public de notre entrevue, qui a fait l'objet d'un examen au titre de la confidentialité à des fins de sécurité nationale.
- 3. Au cours de cet examen, il a fallu supprimer ou nuancer certaines informations afin de ne pas divulguer des informations susceptibles de nuire aux intérêts essentiels du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.
- 4. J'ai examiné le résumé public de notre témoignage, dont une copie est jointe en tant que **pièce** « **A** » du présent affidavit (le « résumé d'entrevue non classifié »).
- 5. Le résumé d'entrevue non classifié contient un compte rendu exact des informations pouvant être divulguées publiquement que j'ai fournies à la Commission. Je ne souhaite pas apporter de modifications, d'ajouts ou de suppressions au résumé d'entrevue non classifié. Dans la mesure où le résumé d'entrevue non classifié contient des informations fournies par d'autres participants à l'entrevue, ces informations sont, à ma connaissance, exactes.
- 6. Je déclare que le contenu du résumé d'entrevue non classifié qui m'a été attribué fait partie de mon témoignage devant la Commission.

AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT devant moi dans la ville d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, le 10 avril 2024.

(Signé)	(Signé)
Commissaire aux affidavits	Témoin 3
[CACHET]	Service de la direction adjointe des Exigences du SCRS

JUSTIN ROY

AVOCAT

MATRICULE DU BARREAU 80222Q

PROVINCE DE L'ONTARIO

NON CLASSIFIÉ

Ceci est la **pièce** « **A** » de l'affidavit public du Témoin 3 de 3(Service de la direction adjointe des Exigences du SCRS), affirmé solennellement devant moi le 10 avril 2024.

> (Signé)_ Commissaire aux affidavits

NON CLASSIFIÉ

Note : Voir document WIT0000035.FR pour la traduction de la pièce « A » jointe à l'affidavit du Témoin 3 de 3 (Service de la direction adjointe des Exigences du SCRS).